



## PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES COMITÉ FAO/OMS DE COORDINATION POUR LE PROCHE-ORIENT

### Dixième session

Siège de la FAO, Rome (Italie), 11-15 novembre 2019

## PLAN DE TRAVAIL DU CODEX EN MATIÈRE DE COMMUNICATION

(Document établi par le Secrétariat du Codex)

### 1. INTRODUCTION

1.1. Les rapports de la Commission du Codex Alimentarius dépassent souvent les 10 000 mots, mais ces mots permettent-ils vraiment d'expliquer à un public plus large l'importance des travaux du Codex dans le domaine de la sécurité sanitaire des aliments ? Combien de ces mots donnent une image concrète des activités d'établissement de normes et de renforcement des capacités qui sont menées chaque année par le Codex au niveau mondial ? Comment porter à l'attention des principaux décideurs aux niveaux national et régional le rôle et l'importance des travaux du Codex en matière d'élaboration de normes alimentaires et comment donner rang de priorité à ces travaux dans un contexte où les différents problèmes rencontrés et les différentes demandes de ressources se font concurrence ? Comment montrer la pertinence des travaux du Codex en matière de sécurité sanitaire des aliments par rapport aux priorités nationales, qui consistent notamment à atteindre les cibles des objectifs de développement durable ? Des articles sur des expériences vécues, dans un magazine du Codex, 250 mots sur le web ou une image sur les réseaux sociaux peuvent susciter l'intérêt et parfois même donner l'envie de contribuer aux activités normatives, qui sont l'essentiel du travail du Codex.

*Nous devons mieux exploiter les témoignages sur la vie quotidienne et le multimédia et nous affranchir de la voix institutionnelle. Nous devons élaborer nos récits, nos images et nos vidéos comme des produits qui font la part belle à la créativité, à l'art, à la publicité et au plaidoyer. Plus important encore : nous devons penser en premier lieu à notre public et à nos plateformes<sup>1</sup>.*

1.2. L'objectif stratégique 3 du Plan stratégique 2020-2025 est d'accroître les effets en faisant en sorte que les normes du Codex soient reconnues et utilisées et en gardant à l'esprit que « les activités de communication qui permettent de mieux sensibiliser, faire connaître et faire en sorte que les normes harmonisées disponibles soient reconnues comme étant cruciales pour l'efficacité du Codex »<sup>2</sup>.

1.3. Le présent document rappelle l'historique et la situation actuelle de la planification et de la mise en œuvre des activités de communication réalisées par le Secrétariat du Codex et trace les contours d'un plan de travail qui permettra de faire participer directement les comités FAO/OMS de coordination aux initiatives de plaidoyer et d'assurer une communication efficace aux niveaux national et régional sur les questions qui relèvent du Codex et de ses activités.

### 2. HISTORIQUE

2.1. Le Comité exécutif de la Commission du Codex Alimentarius, à sa soixante-quatrième session (Rome, 2017), a noté « qu'il était nécessaire que les membres contribuent à [l']élaboration et à [la] mise en œuvre » du Plan de travail actuel du Codex en matière de communication et « qu'une collaboration taillée sur mesure avec les comités FAO/OMS de coordination permettrait de renforcer tant la mobilisation que l'impact »<sup>3</sup>. Dans cette optique, le Comité exécutif a recommandé que le plan de travail du Codex en matière de communication soit inclus dans l'ordre du jour des comités FAO/OMS de coordination<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Telling the #ZeroHunger story FAO's Digital Storytelling Guide (Racontar l'initiative #FaimZéro: guide de la FAO sur le récit numérique).

<sup>2</sup> Plan stratégique pour 2020-2025.

<sup>3</sup> REP18/EXEC1, par. 9.

<sup>4</sup> REP18/EXEC1, par. 16.

2.2. Par la suite, le Comité exécutif, à sa soixante-seizième session, lors de son examen de l'état d'avancement de la mise en œuvre du plan de communication pour 2017-2019, « a reconnu l'importance des activités de communication élaborées par le Secrétariat du Codex » et a noté « que ces activités favorisaient la réalisation de l'objectif du Plan stratégique consistant à faire en sorte que les normes soient utilisées au niveau mondial et qu'il fallait donc fournir les ressources nécessaires »<sup>5</sup>.

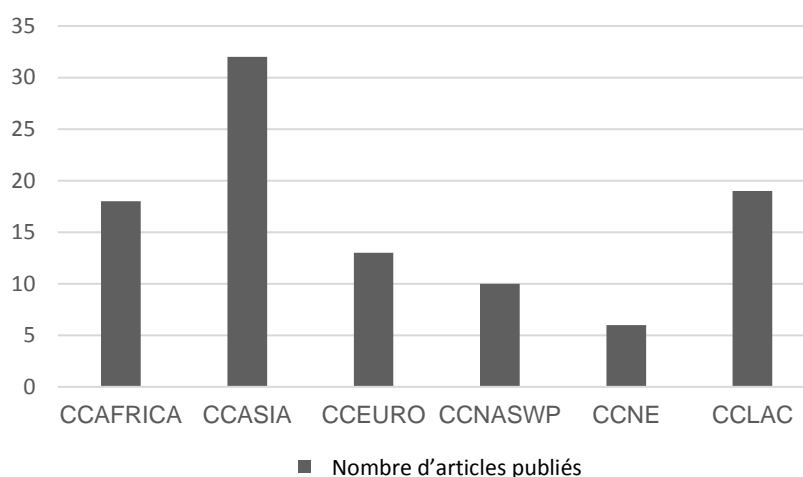
2.3. Les deux éléments essentiels d'un plan de communication de base sont donc le contenu et les ressources.

### 3. LES OUTILS DE COMMUNICATION DU CODEX

3.1. Le Secrétariat du Codex a accordé une grande importance à l'élaboration du site web du Codex, qui est le principal vecteur de diffusion en ce qui concerne les informations, les articles, le multimédia et les activités sur les réseaux sociaux. D'autres initiatives consistent à proposer toute une gamme de publications, notamment le rapport annuel intitulé CODEX, et des publications plus spécifiques élaborées par les différents comités ou sur un thème précis<sup>6</sup>. Comme les manifestations permettent elles aussi de sensibiliser à l'importance du Codex, le Secrétariat du Codex a décidé d'avoir un rôle prépondérant dans la planification et dans la mise en œuvre des activités de communication relatives à la première [Journée internationale de la sécurité sanitaire des aliments](#), qui se tiendra en 2019<sup>7</sup>.

3.2. En décembre 2017, les nouvelles pages régionales ont été publiées sur le site web du Codex. L'un des objectifs principaux était de disposer d'une page permanente où seraient publiées les nouvelles sur les activités dans les six régions du Codex. La figure 1 indique le nombre de récits régionaux publiés sur le site web depuis son redémarrage.

**Figure 1 :** Nombre d'articles sur l'actualité publiés par région du Codex



### 4. LE PLAN DE COMMUNICATION RÉGIONAL

4.1. L'annexe I donne un aperçu d'un projet de plan de communication qui conviendrait à une région du Codex, y compris les objectifs, les activités, les cibles et les indicateurs.

### 5. CONCLUSIONS : DÉFIS ET POSSIBILITÉS

5.1. De nombreuses parties prenantes sont en mesure d'appuyer les efforts de communication des régions. Ces parties prenantes sont l'équipe de communication du Secrétariat du Codex, les fonctionnaires régionaux chargés de la sécurité sanitaire des aliments, les points de contact pour la communication de la FAO/OMS, les coordonnateurs régionaux et leurs équipes, ainsi que les points de contact du Codex. De nombreux membres et observateurs du Codex ont également apporté leur expérience et leurs ressources pour contribuer aux activités de communication, ce qui fut particulièrement évident lorsque la région a contribué à la première Journée internationale de la sécurité sanitaire des aliments<sup>8</sup>.

<sup>5</sup> REP19/EXEC1, par. 8.

<sup>6</sup> Voir les liens vers les [publications](#) et les [vidéos](#) sur le site web du Codex.

<sup>7</sup> Voir la Journée internationale de la sécurité sanitaire des aliments : <http://www.fao.org/fao-who-codexalimentarius/wfsd/about/fr/>.

<sup>8</sup> Voir les informations sur le site web du Codex (en anglais) : <http://www.fao.org/fao-who-codexalimentarius/news-and-events/news-details/fr/c/1197349/>.

5.2. L'un des défis à relever consiste à fournir des informations à la fois en anglais, en arabe et en français dans toute la région et, si des ressources ou un soutien en nature ne sont pas disponibles au niveau local, ce seront alors les équipes de communication du Secrétariat du Codex qui apporteront leur aide, lorsque cela sera possible. Le fait que l'on parle plusieurs langues dans une région doit être considéré comme une opportunité sur le plan de la communication et non comme un obstacle. Il faut toutefois noter que, à moins que la communication ne soit une priorité, qu'elle soit planifiée et qu'on lui ait attribué des ressources, il sera toujours difficile de faire le récit du Codex.

## **6. RECOMMANDATIONS**

- 6.1. Le Comité FAO/OMS de coordination pour le Proche-Orient est invité à :
- i. reconnaître qu'il est important de donner rang de priorité aux activités de communication régionales du Codex;
  - ii. adopter le Plan de communication régional (annexe I);
  - iii. identifier un point de contact pour les communications, par l'intermédiaire du Coordonnateur régional;
  - iv. travailler en concertation avec le Secrétariat du Codex, en premier lieu par l'intermédiaire du Coordonnateur régional, en vue de la mise en œuvre du plan de communication pour la période comprise entre les dixième et onzième sessions du Comité FAO/OMS de coordination pour le Proche-Orient.

### Annexe I – Projet de plan de communication régional pour 2020-2025

Le tableau présente les objectifs, les activités, les cibles et les indicateurs proposés pour le Plan de communication régional du Comité FAO/OMS de coordination pour le Proche-Orient. Ces éléments découlent de l'Objectif stratégique 3 du Plan stratégique du Codex pour 2020-2025 (Accroître les effets en faisant en sorte que les normes du Codex soient reconnues et utilisées), en particulier l'objectif 3.1 (Faire mieux connaître les normes du Codex).

Objectif	Activités	Parties responsables	Cibles	Indicateurs
<p><b>1. Établir des voies de communication claires.</b></p>	<p>1.1. Renforcer et améliorer la circulation de l'information et les échanges entre les pays et le Secrétariat du Codex.</p> <p>1.2. Établir des méthodes de communication simples et rapides (groupe sur WhatsApp ou groupe de discussion sur le forum du Codex consacré aux groupes de travail électronique, par exemple).</p>	<p>1.1 Pays et Secrétariat du Codex.</p> <p>1.2 Coordonnateur régional, pays et Secrétariat du Codex.</p>	<p>D'ici à la onzième session du Comité FAO/OMS de coordination pour le Proche-Orient (2021), 75 pour cent des membres/observateurs interrogés déclarent que l'actualité, l'accessibilité et la qualité des communications régionales du Codex sont «excellentes» ou «bonnes».</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de réponses à l'enquête indiquant que les communications régionales sont «excellentes» ou «bonnes».</li> </ul>

<p><b>2. Communiquer sur l'importance des normes du Codex dans la région.</b></p>	<p>2.1. Fournir chaque mois au Secrétariat du Codex des projets de récits en ligne qui illustrent les travaux sur la sécurité sanitaire des aliments ou les normes ou les initiatives de renforcement des capacités dans la région.</p> <p>2.2. Promouvoir des exemples de réussite et des initiatives régionales, en collaboration avec le Secrétariat du Codex et la FAO/OMS.</p>	<p>2.1 Pays et coordonnateur régional.</p> <p>2.2 Secrétariat du Codex, coordonnateur régional et FAO/OMS.</p>	<p>D'ici à la quarante-troisième session de la Commission, publier 10 articles sur des actualités qui concernent les pays de la région.</p> <p>D'ici à la onzième session du Comité FAO/OMS de coordination pour le Proche-Orient, publier 25 articles sur des actualités qui concernent les pays de la région.</p> <p>D'ici à la onzième session du Comité FAO/OMS de coordination pour le Proche-Orient, 50 pour cent des pays de la région ont apporté une contribution aux nouvelles du Codex, sur la page web régionale.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'articles publiés par le Comité FAO/OMS de coordination pour le Proche-Orient.</li> <li>• Nombre de pays qui ont contribué au moyen d'une publication.</li> </ul>
---	---	--	---	--